

# Offre d'accompagnement à l'ÉVALUATION d'une action du secteur santé et social

2019

Auvergne-Rhône-Alpes



- Acteur de terrain ou "porteur de projet", vous êtes impliqué dans une **action** du domaine **santé ou social** sur un territoire de la région **Auvergne-Rhône-Alpes**.
- **Vous souhaitez l'évaluer et renforcer vos compétences en évaluation**, parce que vous vous posez des questions (sur son déroulement, sur ses effets...) mais vous ne savez pas comment vous y prendre...

**Bénéficiez**

**D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
TOUT AU LONG DE VOTRE DÉMARCHE D'ÉVALUATION  
(entre 6 et 12 mois)**

pour 5 structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Accompagnement proposé dans le cadre du dispositif d'appui en prévention et promotion de la santé.



# NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement est réalisé par deux professionnels de l'IREPS et de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes.
- Une première réunion de prise de contact et de présentation de la démarche aura lieu à l'IREPS en janvier / février 2019.
- Les réunions suivantes auront lieu dans les locaux du porteur de l'action et se dérouleront avec les personnes du comité d'évaluation. Elles dureront entre 2h30 et 3h.
- La durée de l'accompagnement varie en fonction de la disponibilité du porteur et des possibilités ou non d'associer des personnes à cette démarche (stagiaire...).
- L'accompagnement est **gratuit** pour les porteurs de projets grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

## UNE ÉVALUATION EN BREF

### Ce que vous faites

#### en tant que porteur de l'action :

- Constituer un comité d'évaluation.
- Organiser les réunions du comité d'évaluation.
- Décrire l'organisation de l'action à évaluer.
- Choisir une question d'évaluation posée par l'action et définir les moyens pour y répondre.
- Rédiger les outils d'enquête
- Collecter et analyser les données.
- Rédiger le rapport d'évaluation.

### Ce que nous vous apportons :

- Des conseils dans le choix des personnes à inviter au comité d'évaluation.
- L'animation des réunions.
- Un apport sur ce qu'est une démarche d'évaluation et les outils à mobiliser.
- Une aide à la prise de note et à la formalisation (paper-board).
- Un appui dans toutes les étapes, lors des réunions et sur sollicitation.
- Une aide à la rédaction du rapport et à la définition des recommandations.

## CE QU'IMPLIQUE UNE ÉVALUATION

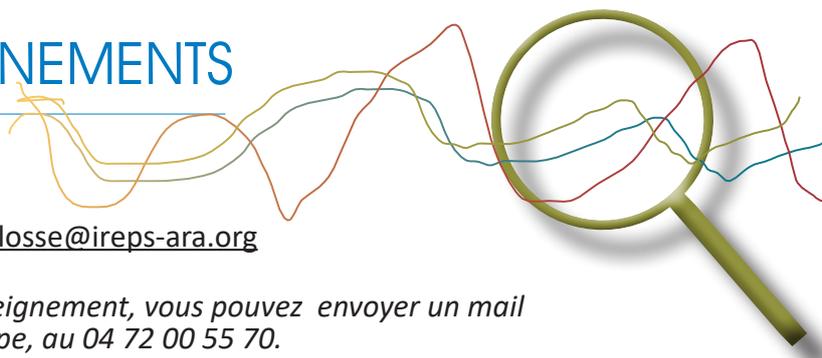
- Du temps (6 à 7 réunions + rédaction + collecte et analyse des données...).
- Un minimum de ressources rédactionnelles et de connaissances en méthodologie d'enquête (en interne ou avec l'apport d'un stagiaire).
- Se situer hors d'un contexte conflictuel ou de grands changements.

## CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS

Pour proposer votre structure, vous devez :

- Remplir la **fiche de demande**
- La renvoyer **avant le 7 décembre 2018** à [lucie.pelosse@ireps-ara.org](mailto:lucie.pelosse@ireps-ara.org)

*Pour obtenir la fiche de demande ou pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un mail ou contacter Lucie Pelosse, coordonnatrice de l'équipe, au 04 72 00 55 70.*



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé**  
**ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Observatoire Régional de la Santé**

9 quai Jean Moulin  
69001 LYON

[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)  
[www.ors-auvergne-rhone-alpes.org](http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org)



Avec l'appui de :

